

TARIFS ET HONORAIRES MAXIMUM
AU 1^{ER} Janvier 2025

Transactions Immeubles/Fonds de Commerce (Forfait TTC)*

(charge vendeur ou acquéreur)

Sauf accord écrit sur le mandat de vente

De 0	à 40.000 €	4.000 €
De 40.001	à 70.000 €	5.000 €
De 70.001	à 85.000 €	5.500 €
De 85.001	à 100.000 €	6.000 €
De 100.001	à 130.000 €	7.000 €
De 130.001	à 145.000 €	8.000 €
De 145.001	à 160.000 €	9.000 €
De 160.001	à 199.900 €	10.500 €
De 200.000	à 250.000 €	12.500 €
Au-delà, forfait 5 % TTC		

Locations fonds commerciaux ou professionnels :

Un loyer H.T. propriétaire + Un loyer H.T Locataire

Locations habitations : Rédaction de bail/Etat des lieux/Constitution de dossier (loi du 6 Juillet 1989) et selon Loi « ALUR »

Un loyer locataire Hors Charges (incluant le bail 8 € maxi/m2 et l'état des lieux 3 € maxi/m2) + un loyer bailleur Hors Charges

Location Garage/Parking : Rédaction Bail

Forfait 150 € TTC* Propriétaire + Forfait 150 € TTC* Locataire

Gestion Locative :

9 % Maximum sur loyer hors charges

* TVA : Taux en vigueur